



Projet d'établissement 2024 – 2029

Présentation du lycée

Le lycée professionnel Paul Langevin, à vocation industrielle, bâtiment et tertiaire, propose à ses 320 élèves, dont 10 apprentis, une offre de formation dans les métiers suivants :

- Le numérique et la transition énergétique qui mène au bac professionnel Electricité et ses environnements connectés
- Le bois avec le bac professionnel technicien construction bois et matériaux associés
- La réalisation de produits mécaniques avec le bac professionnel technicien chaudronnerie industrielle
- La gestion et la maintenance d'installations automatisées avec le bac professionnel maintenance des systèmes de production connectés
- Les métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics avec le bac professionnel et le CAP menuiserie aluminium verre
- La relation client avec le commercial et les métiers de la vente
- Le commerce avec le CAP Equipier Commercial Polyvalent
- La 3ème Prépa-Métiers
- Une Unité Localisée d'Enseignement Inclusive (ULIS)

Préconisations / évaluation externe.

- 1- Travailler sur les résultats des élèves, les parcours et l'orientation en s'appuyant sur les évaluations nationales dès l'entrée en seconde.
- 2- Lutter contre le décrochage, soutenir et développer le pôle inclusif.
- 3- Promouvoir les formations existantes et le rayonnement de l'établissement au niveau du département tout en engageant une réflexion sur l'évolution de la carte des formations.

Axe 1 : Améliorer la réussite des élèves

Objectif général : Favoriser la réussite scolaire par une pédagogie différenciée et l'accompagnement personnalisé des élèves.

Priorité 1 : Formation et différenciation pédagogique

- **Objectifs spécifiques** : Professionnaliser les élèves tout en assurant leur réussite scolaire.
- **Actions** :
 - Renforcement des PFMP pour assurer une meilleure professionnalisation.
 - Mise en place d'un suivi personnalisé pour les élèves en difficulté.
 - Organisation d'événements par filière pour valoriser les savoir-faire des élèves.
- **Indicateurs de réussite** :
 - Taux de réussite aux examens.
 - Résultats trimestriels, semestriels et taux de réorientation réussie.

Priorité 2 : Prendre en compte l'hétérogénéité des publics

- **Objectifs spécifiques** : Assurer l'inclusion de tous les élèves, y compris ceux à besoins spécifiques.
- **Actions** :
 - Mise en place de tutorats et d'aides aux devoirs pour les élèves en difficulté.
 - Sensibilisation des équipes à l'accueil des élèves allophones et à besoins spécifiques.
 - Valorisation des langues vivantes et des langues d'origine des élèves.
- **Indicateurs de réussite** :
 - Nombre d'élèves suivis et évolution de leurs résultats scolaires.

Priorité 3 : Intégration et ambiance de travail

- **Objectifs spécifiques** : Créer un climat scolaire serein et propice à l'apprentissage.
- **Actions** :
 - Organisation de demi-journées d'intégration pour les nouveaux élèves.
 - Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage.
 - Valorisation des parcours positifs des élèves pour renforcer leur sentiment d'appartenance à l'établissement.
- **Indicateurs de réussite** :
 - Diminution des incidents disciplinaires et amélioration du climat de classe.
 - Taux d'absentéisme et taux de décrochage.

Axe 2 : Dynamiser la vie lycéenne

Objectif général : Renforcer la vie lycéenne en favorisant la co-éducation, le vivre ensemble et l'engagement citoyen.

Priorité 1 : Vie lycéenne et citoyenneté

- **Objectifs spécifiques** : Favoriser l'engagement des élèves dans la vie lycéenne et leur développement personnel.

- **Actions** :

- Donner à chaque élève l'occasion d'exercer des responsabilités : MDL notamment.
- Dynamisation du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) avec des projets concrets.
- Faire de l'élève un citoyen éclairé : lutte contre le harcèlement, valeurs de la république, égalité filles / garçons.
- Promotion du sport et des activités culturelles pour le bien-être des élèves.
- Valorisation de l'engagement citoyen des élèves sur Parcoursup et lors de cérémonies de remise des diplômes.

- **Indicateurs de réussite** :

- Participation aux instances lycéennes, taux de participation aux élections, nombre de projets réalisés.
- Nombre de sorties pédagogiques et culturelles.
- Nombre d'adhésion à l'association sportive.

Priorité 2 : Vivre ensemble

- **Objectifs spécifiques** : Promouvoir le respect des règles et la cohésion au sein de la communauté éducative.

- **Actions** :

- Mise en place de journées d'intégration pour favoriser le vivre ensemble dès l'entrée au lycée.
- Maintien de l'interdiction du téléphone portable dans les espaces communs.
- Développer les actions éducatives afin de développer les compétences psychosociales :

PRODAS

- **Indicateurs de réussite** :

- Diminution des comportements inciviques et du non-respect du règlement intérieur.

Priorité 3 : Parentalité et co-éducation

- **Objectifs spécifiques** : Renforcer la collaboration avec les familles pour une meilleure réussite des élèves.



- Actions :

- Organisation de réunions trimestrielles avec les familles et les équipes pédagogiques.
- Développement de la communication via le numérique (site web, pronote, réseaux sociaux).
- Organisation d'ateliers numériques pour les parents et les élèves.

- Indicateurs de réussite :

- Fréquentation des réunions et du site internet du lycée.
- Nombre de parents impliqués dans les instances du lycée.
- Taux de participation aux élections.

Axe 3 : Inclusion scolaire et dispositif ULIS

Objectif général : Renforcer l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) et assurer leur réussite scolaire, professionnelle et sociale, en intégrant pleinement le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) au sein de l'établissement.

Priorité 1 : Accompagner les élèves du dispositif ULIS vers la réussite scolaire et professionnelle

- **Objectifs spécifiques** : Faciliter l'intégration des élèves du dispositif ULIS dans les classes ordinaires et les accompagner dans la construction de leur projet professionnel.

- **Actions** :

- Élaboration de projets personnalisés de scolarisation (PPS) pour chaque élève, en concertation avec les familles, les enseignants, et les partenaires éducatifs (psychologues, orthophonistes, etc.).

- Mise en place de parcours individualisés pour les élèves ULIS, avec un accompagnement renforcé pendant les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel).

- Organisation de tutorats entre élèves ULIS et élèves des classes ordinaires pour favoriser l'entraide et l'intégration.

- Collaboration avec les entreprises locales pour proposer des stages adaptés aux capacités et besoins des élèves ULIS, en tenant compte de leurs particularités.

- **Indicateurs de réussite** :

- Taux de réussite aux examens pour les élèves ULIS.

- Taux de participation et de réussite des élèves ULIS en PFMP.

- Évolution positive des compétences sociales et professionnelles des élèves ULIS (évaluée à travers des bilans de fin de stage et de fin d'année).

Priorité 2 : Former et sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à l'inclusion

- **Objectifs spécifiques** : Sensibiliser et former les enseignants, les personnels, et les élèves à l'inclusion des élèves en situation de handicap, pour créer un environnement scolaire inclusif et bienveillant.

- **Actions** :

- Organisation de formations régulières pour les enseignants sur les pratiques pédagogiques inclusives et supports pédagogiques, les outils numériques adaptés, et la gestion des élèves à besoins spécifiques.

Favoriser des temps de concertation et de formation entre AESH et enseignants.

- Séances de sensibilisation pour les élèves du lycée sur le handicap, l'inclusion et la diversité, afin de renforcer la culture du vivre-ensemble et lutter contre les stéréotypes.

- Partage des bonnes pratiques entre enseignants sur l'adaptation des cours pour les élèves ULIS (différenciation pédagogique, évaluation adaptée, etc.).

- Indicateurs de réussite :

- Nombre de formations et d'ateliers de sensibilisation réalisés.
- Feedback positif des enseignants et élèves sur les actions de sensibilisation.
- Amélioration du climat scolaire et diminution des incidents liés à la discrimination.

Priorité 3 : Favoriser l'autonomie et la socialisation des élèves ULIS

- Objectifs spécifiques : Développer l'autonomie des élèves ULIS et favoriser leur participation active à la vie scolaire et sociale de l'établissement.

- Actions :

- Participation des élèves ULIS aux projets de vie lycéenne (CVL, MDL, événements culturels et sportifs) pour renforcer leur intégration sociale.
- Organisation d'ateliers spécifiques axés sur le développement de l'autonomie (gestion du temps, déplacements, communication), en collaboration avec les professionnels de santé et de l'éducation spécialisée.
- Mise en place de projets inclusifs au sein du lycée, tels que des ateliers artistiques, sportifs ou culturels, impliquant des élèves ULIS et non ULIS, pour favoriser la cohésion entre tous les élèves.
- Suivi personnalisé des élèves ULIS pour les aider à préparer leur insertion professionnelle et sociale après le lycée (orientation post-bac, post CAP, insertion dans le monde du travail, etc.).

- Indicateurs de réussite :

- Niveau d'autonomie des élèves ULIS (évalué à travers des observations régulières et des bilans personnalisés).
- Participation des élèves ULIS aux activités extrascolaires et projets de l'établissement.
- Taux de satisfaction des élèves et des familles concernant l'accompagnement vers l'autonomie.

Priorité 4 : Développer des partenariats avec les structures spécialisées et le monde professionnel

- Objectifs spécifiques : Renforcer la collaboration avec les structures spécialisées (SESSAD, ESAT, CFAS etc.) et les entreprises pour mieux accompagner les élèves ULIS dans leurs parcours scolaires et professionnels.

- Actions :

- Création de partenariats avec des structures spécialisées pour assurer un suivi adapté des élèves ULIS, notamment en matière de soins et de soutien psychologique.
- Développement de conventions avec des entreprises sensibilisées à l'inclusion des personnes en situation de handicap pour les PFMP et l'insertion professionnelle des élèves ULIS.
- Mise en place d'un comité de suivi pour évaluer régulièrement les partenariats et ajuster les dispositifs en fonction des besoins des élèves.

- Indicateurs de réussite :



- Nombre de partenariats signés avec des structures spécialisées et des entreprises.
- Taux d'insertion professionnelle des élèves ULIS après le lycée.
- Retours positifs des partenaires sur la qualité de la collaboration avec l'établissement.

Axe 4 : Ouverture européenne et mobilité internationale

Objectif général : Encourager l'ouverture à l'international et promouvoir les mobilités européennes, en particulier via les dispositifs ERASMUS+ pour enrichir les parcours des élèves et des enseignants.

Priorité 1 : Développer les mobilités ERASMUS+ dans le cadre des PFMP

- **Objectifs spécifiques** : Permettre aux élèves de réaliser une partie de leur Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) à l'étranger, afin de développer leurs compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles.

- **Actions** :

- Identification et mise en place de partenariats avec des entreprises européennes accueillant des élèves en PFMP.

- Mise en place de projets ERASMUS+ pour les filières professionnelles du lycée, incluant la préparation linguistique et culturelle des élèves.

- Suivi et accompagnement des élèves avant, pendant et après leur mobilité pour maximiser les bénéfices de l'expérience.

- **Indicateurs de réussite** :

- Nombre d'élèves participant aux mobilités ERASMUS+.

- Taux de satisfaction des élèves et des entreprises partenaires.

- Impact de la mobilité sur les résultats scolaires et professionnels des élèves (employabilité, réussite aux examens, etc.).

Priorité 2 : Favoriser l'ouverture européenne pour l'ensemble de la communauté éducative

- **Objectifs spécifiques** : Sensibiliser tous les élèves, enseignants et personnels à l'importance de l'ouverture européenne et des opportunités de mobilité.

- **Actions** :

- Organisation de journées européennes au sein du lycée avec la participation des anciens élèves ayant bénéficié de mobilités.

- Développement d'échanges et de partenariats avec des lycées européens, incluant des projets communs, des échanges culturels et des correspondances linguistiques.

- Formation des enseignants et personnels du lycée à la gestion de projets européens et à l'accompagnement des élèves dans les démarches de mobilité internationale.

- **Indicateurs de réussite** :

- Nombre d'échanges scolaires réalisés avec d'autres établissements européens.

- Participation des enseignants aux formations ERASMUS+ et à d'autres dispositifs de mobilité internationale.



- Sensibilisation accrue des élèves à l'internationalisation de leur parcours (nombre de projets européens réalisés, évolution des compétences interculturelles).



Axe 5 : Développer les partenariats

Objectif général : Renforcer les liens avec les différents acteurs du territoire (collèges, entreprises, associations, anciens élèves) pour offrir aux élèves un parcours de formation cohérent et diversifié.

Priorité 1 : Partenariats en amont du lycée

- **Objectifs spécifiques** : Optimiser l'orientation des élèves de troisième et favoriser une orientation choisie et non subie.

- **Actions** :

- Présentation des formations du lycée dans les collèges de la région (Tarascon, Arles) avec des interventions des enseignants et des représentants d'entreprises.
- Organisation de mini-stages d'immersion et de journées portes ouvertes.
- Communication digitale via les réseaux sociaux pour promouvoir les filières.

- **Indicateurs de réussite** :

- Nombre de vœux 1 formulés pour le lycée.
- Taux de remplissage des filières.
- Taux de féminisation dans les filières technologiques et professionnelles.

Priorité 2 : Partenariats durant la scolarité au lycée

- **Objectifs spécifiques** : Consolider les liens avec le monde professionnel et renforcer la communication avec les familles.

- **Actions** :

- Développement de conventions de partenariats avec des entreprises locales pour les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel).
- Intervention régulière de professionnels dans les classes pour des échanges sur les compétences psycho-sociales.
- Organisation de job datings et d'événements pour renforcer l'insertion professionnelle.

- **Indicateurs de réussite** :

- Nombre de conventions de partenariat signées.
- Taux d'insertion professionnelle post-diplôme.
- Montants collectés par la taxe d'apprentissage.

Priorité 3 : Partenariats après le lycée

- **Objectifs spécifiques** : Suivre les anciens élèves dans leur parcours post-bac et renforcer les liens avec eux pour faciliter leur insertion professionnelle.

- **Actions** :



- Mise en place d'une base de données des anciens élèves pour des échanges avec les élèves actuels.
- Organisation d'événements permettant aux anciens élèves de partager leur expérience avec les lycéens.
- Immersions des enseignants dans les classes de BTS pour assurer une continuité pédagogique.
- Indicateurs de réussite :
 - Taux de réussite en BTS.
 - Taux d'insertion professionnelle à N+5.